

Loir-et-cher

actualités

environnement

Près de 3 millions d'euros pour la santé de la Cisse

Décliné en une multitude d'actions, le deuxième contrat de bassin doit permettre d'améliorer sensiblement l'état des cours d'eau d'ici 5 ans.

Signé le 22 novembre dernier à Herbault, en présence de tous les partenaires (lire par ailleurs), le contrat de bassin n° 2 du syndicat mixte du bassin de la Cisse (SMB Cisse) garantit un financement de plus de 2,8 millions d'euros (*) pour le programme d'actions 2017-2021.

Ce programme, décliné en quatre grands chapitres, poursuit les efforts entrepris dans le cadre du précédent contrat de bassin pour l'amélioration de la qualité de l'eau, en accord avec la réglementation européenne et nationale. Du lit au débit en passant par la berge et la continuité écologique, le SMB Cisse s'est fixé pour objectif d'atteindre 70 % d'état « bon et très bon ». Une marche très haute pour la plupart de ces critères, que ce deuxième contrat de bassin doit permettre de franchir.

1. Animation, sensibilisation et suivi des actions : 1.065.000 €

Poster le plus lourd financièrement, c'est aussi celui du moteur de l'action, puisque cette mission repose sur les épaules de l'équipe d'animation du SMB Cisse. Elle est composée d'un animateur coordinateur de bassin, un technicien de rivière, une assistante administrative et une adjointe technique responsable de l'entretien. L'équipe assure des maîtrises d'ouvrage et des maîtrises d'œuvre, crée des outils



Parmi les actions, le reméandrage de certaines portions de cours d'eau, comme ici à Fossé.

(Photo archives NR)

de communication, pilote des animations diverses pour la sensibilisation du grand public (Semaine des rivières, mallette pédagogique, etc.).

2. Restauration de la continuité écologique : 925.000 €

L'importance du financement montre le coup d'accélérateur

souhaité dans la réalisation des actions, visant à redonner aux cours d'eau une hydrologie proche des conditions naturelles avec une libre circulation des espèces. Le rétablissement de cette continuité écologique incombe aux propriétaires d'ouvrages, mais le

souhaité dans la réalisation des actions, visant à redonner aux cours d'eau une hydrologie proche des conditions naturelles avec une libre circulation des espèces. Le rétablissement de cette continuité écologique incombe aux propriétaires d'ouvrages, mais le

repères

> La Cisse prend sa source en Loir-et-Cher sur la commune de Boisséau, et s'écoule sur 88 km jusqu'à sa confluence finale avec la Loire, sur la commune de Vouvray (Indre-et-Loire). La surface totale du bassin versant est de 841,3 km², avec 161,4 km de linéaire de cours d'eau permanent.

> Le bassin de la Cisse compte

9 principaux affluents. La Brenne (rive droite), qui n'appartient pas au SMB Cisse - un projet de fusion est cependant en cours de discussion -, fait également partie de son bassin hydrographique.

> 72 obstacles ont été recensés sur ce territoire (vannages, déversoirs, seuils, passages busés, etc.).

●●● Syndicat du bassin de la Cisse : acte II

Mercredi, dans la salle des fêtes d'Herbault, a eu lieu la signature du deuxième contrat territorial du bassin de la Cisse et de ses affluents (2017-2021).

Une dizaine d'intervenants ont dressé le bilan du premier contrat qui a atteint tous ses objectifs : amélioration de la qualité écologique des cours d'eau, préservation et valorisation des zones humides, restauration et talutage des berges, aménagement de déversoirs, création de mares refuges, gestion des embâcles, lutte contre les espèces invasives...

Jean-Louis Slovák, président du syndicat mixte du bassin de

la Cisse, a apporté quelques précisions : « Notre syndicat gère 165 km de cours d'eau permanents répartis sur 48 communes pour une population de 43.000 habitants. La Cisse est une rivière qui a ses particularités, elle côtoie des paysages divers. Son bassin-versant prend sa source dans la forêt de Mar-chenoir et se jette dans la Loire à Vouvray. Elle traverse d'abord la plaine de Beauce, puis elle devient plus encaissée en accueillant de nombreux moulins avant de serpenter entre les vignes pour rejoindre le fleuve royal. »

Nicolas-Gérard Campuis, directeur de la délégation Centre-Loire de l'Agence de l'Eau, s'est félicité de la réussite du premier contrat, il a par ailleurs bien volontiers le deuxième acte : « Ce nouveau contrat de 2,9 millions d'euros pour les cinq années à venir sera encore plus ambitieux que le premier. Nous avons une forte volonté de redonner aux cours d'eau leur caractère naturel. Nous continuerons à faire appel à des entreprises locales pour restaurer et entretenir ce milieu aquatique particulièrement fragile. »

Cor. NR : Gérard Steinmetz

SMB Cisse intervient pour apporter des solutions techniques et financières à cette mise en conformité.

3. Restauration et entretien des milieux aquatiques : 584.150 €

Il s'agit notamment de corriger les méfaits sur la qualité de l'eau des travaux d'artificialisation réalisés au cours du temps, notamment en recréant des méandres avec des rives végétalisées. L'entretien comprend aussi la gestion des embâcles et la lutte contre la jus-

4. Restauration des zones humides : 272.000 €

Réservoirs exceptionnels de biodiversité, ces zones humides jouent également un rôle essentiel dans la régulation du débit des cours d'eau (soutien des étiages, expansion des crues). Le SMB Cisse entend mobiliser les acteurs pour entrayer leur disparition, par exemple en suscitant des reconversions en zones humides pâturées, ou en restaurant les connexions hydrauliques entre zones humides et cours d'eau.

C.S.

(*) 2846.350 €, dont près de 66 % financés par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, 17 % par la région Centre-Val de Loire, 15 % par le SMB Cisse (cotisations des 48 communes membres). Contribuent également le département d'Indre-et-Loire, les fédérations de pêche de l'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher, le Conservatoire des espaces naturels de Loir-et-Cher.

billet

Justice et numérique

Le palais de justice de Blois aura le privilège d'accueillir la garde des Sceaux. Lundi prochain, Nicole Belloubet vient présider une table ronde consacrée à la transformation numérique de l'institution judiciaire. Cet échange réunira les représentants des grandes directions du ministère mais aussi de la police nationale afin d'évoquer des expériences en cours. Le passage au numérique est un chantier pharaonique qui exige un haut degré de sécurisation et de technicité pour faciliter les échanges entre les acteurs de la justice, les forces de l'ordre, les avocats. Elle concerne aussi le justiciable qui aimerait accéder d'un clic à sa procédure. La France est en retard. La ministre promet 500 millions d'euros sur cinq ans pour le rattraper.

L.O.

les bonus du web

Diaporama. Le cross départemental UNSS a réuni 1100 jeunes à Montrichard. Retrouvez les photos des moments forts.

Dossier. Le Festival bd Boum démarre ce vendredi à Blois. Retrouvez le dossier NR avec le programme, mais aussi l'actualité, les vidéos, le concours « Je suis l'actu »... ou encore les éditions précédentes ! De quoi « buller » en connaissance de cause jusqu'à dimanche.

>> Retrouvez ces articles sur le site : www.lanouvellerepublique.fr

>> Vous pouvez également retrouver La NR 41 sur les réseaux sociaux. Sur Facebook : La Nouvelle République Loir-et-Cher et sur Twitter : @NRBlois

l'essentiel

- > p. 4 et 5 Faits divers
- > p. 10 et 11 Sortir
- > p. 12 Cinéma
- > p. 13 et 14 Blois
- > p. 27 Petites annonces
- > p. 28 Avis d'obseques
- > p. 29 à 32 Sports
- > p. 35 et 36 Courses hippiques
- > p. 36 Télévision
- > p. 38 Bourse
- > p. 45 Jeux
- > p. 46 Météo



Jean-Louis Slovák (à gauche) et Nicolas-Gérard Campuis ont signé un second contrat.